

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-214 du 31 Mai 1996

Chargeant Monsieur YACOUBOU Assouma,
Ministre de la Fonction Publique, du
Travail et de la Réforme Administra-
tive de l'intérim de Monsieur Félix C.
ADIMI, Ministre de l'Industrie et des
Petites et Moyennes Entreprises pour
compter du 27 Mai 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E

Article 1er..- Pour compter du 27 Mai 1996 Monsieur YACOUBOU Assouma, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Félix C. ADIMI.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU..-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MFPTRA 2
MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-